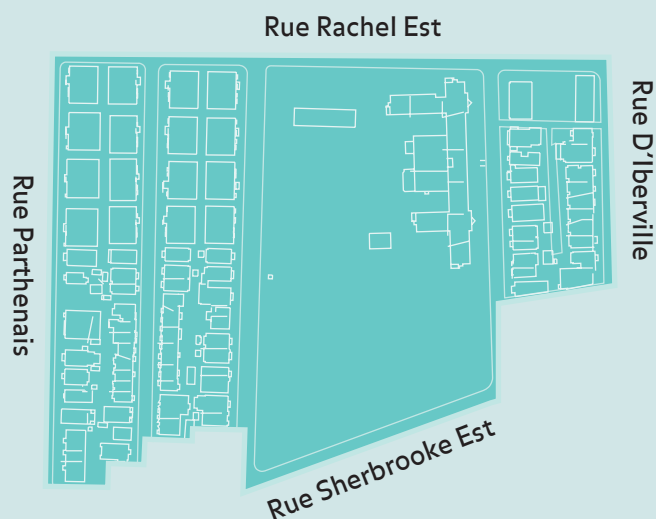


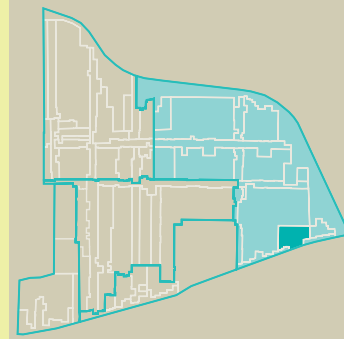
5
4

AIRE VILLAGE DE LORIMIER UNITÉ RUES MESSIER ET PARTHENAIS



CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



Le parcellaire

Le parcellaire de cette unité de paysage est mixte. Les parcelles mesurent entre 7,6 et 29 mètres de largeur et entre 22 et 30 mètres de profondeur.

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : 2 à 4,5 mètres.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : relativement régulier.

MARGES LATÉRALES : variant de 0 à 7,5 mètres.

ANNEXES : pour quelques parcelles, bâtiment annexe en fond de cour implanté directement sur la ligne de lot arrière et accessible soit par la ruelle, soit par le passage dégagé par la marge de recul latérale.

Les aménagements extérieurs

Variabilité des aménagements paysagers des cours avant, surfaces gazonnées (dominant), peu de cours avant délimitées par une clôture basse, quelques plantations d'arbres sur l'espace public.

BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : multiplex (type 3.3), immeuble d'appartements contemporain (type 5.4).

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire simple.

LARGEUR : 6,8 à 23 mètres.

HAUTEUR : 2 ou 3 étages, rez-de-chaussée surélevé de 7 à 10 contremarches par rapport au niveau du sol, escalier intérieur ou extérieur

CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

La date exacte du développement de ce secteur est peu documentée. On peut cependant affirmer que cette unité de paysage a été aménagée après la Première Guerre mondiale puisque l'ensemble du secteur est toujours non loti sur les cartes de 1912.

TISSU URBAIN

Les îlots

Cette unité de paysage est composée d'îlots orientés dans l'axe nord-sud. Ils possèdent trois faces bâties mais aucune ruelle. L'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est vers les rues nord-sud. L'îlot situé entre les rues Chapleau et D'Iberville fait cependant exception à cette description, avec sa quatrième face bâtie et sa ruelle en « T ». L'orientation dominante des bâtiments situés à l'intersection de la rue Rachel est donc sur cette rue.

PRÉSERVER LE CACHET
DU PLATEAU

PIIA

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

permettant d'atteindre le rez-de-chaussée. La surélévation dégage parfois un étage habitable en demi sous-sol, mais celui-ci est accessible seulement de l'intérieur.

TOITURE : toit plat.

BALCON ET SAILLIE : balcons couvrant du tiers à la totalité de la largeur de la façade, escaliers extérieurs d'accès au premier étage seulement pour les multiplex, fenêtre en saillie (rare).

Les matériaux de revêtement

CORPS : brique d'argile de couleur variable (dominant), pierre grise.

TOITURE : non visible.

ESCALIER ET BALCON : variable, plancher de bois ou de béton, garde-corps en métal.

Le traitement des façades

SOCLE : fondation en béton apparente.

CORPS : composition symétrique avec nombre de travées variable, la ou les portes d'entrée étant situées dans la travée centrale, travées latérales composées d'alignements d'ouvertures avec fenêtres ou portes et balcons. Dans le cas des multiplex, les balcons sont situés dans la travée centrale alors que pour les autres bâtiments, ils sont situés dans les alignements latéraux.

COURONNEMENT : parapet à fronton ou avec corniche pour les multiplex, débord de toit ou petite toiture en pente pour les immeubles d'appartements.

Les ouvertures

Le traitement des ouvertures varie selon les types de bâtiments. Il est donc préférable de se reporter à la description de chacun des types architecturaux.

Le traitement des bâtiments de coin

IMPLANTATION : marge de recul latérale variant de 0 à 4 mètres.

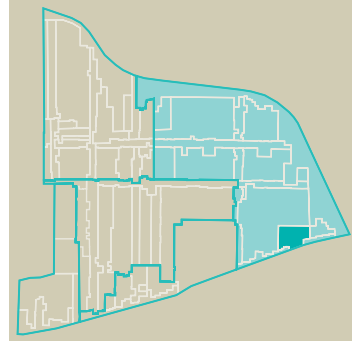
La composition générale du mur de la façade latérale est variable.

VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

UNITÉ DE PAYSAGE

5-4 RUES MESSIER ET PARTHENAIS



Principaux éléments à retenir

Le paysage bâti de cette unité de paysage est hétérogène, à la fois en raison de son parcellaire et de ses composantes architecturales. Cette variété est notamment due à la construction plus tardive des bâtiments de l'unité par rapport à l'ensemble de l'aire Village De Lorimier. Comme types d'habitation, le triplex et le multiplex commençaient alors à être délaissés au profit de bâtiments différents, tant dans leur forme générale et dans la forme des parcelles que dans le mode d'implantation.

Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau